

# Réinstallation et genre : le cas des réfugiés LGBTI

Les réfugiés LGBTI (lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transsexuels et intersexués) ont fui leur pays natal pour échapper à la guerre, aux conflits, à l'oppression ou en raison de persécutions liées à leur orientation sexuelle ou à leur identité de genre. Ces réfugiés LGBTI sont alors confrontés à « *un large éventail de menaces, risques ou vulnérabilités à tous les stades du cycle de déplacement* » selon Volker Türk, directeur de la Division de la protection internationale au HCR.

## Une vulnérabilité particulière

La plupart des réfugiés LGBTI fuient les persécutions commises par des acteurs non-étatiques, membres de leur communauté, amis, voisins ou même des membres de leur famille. Ils se retrouvent alors seuls dans leur fuite. Parfois la raison de la fuite n'est pas l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Toutefois ces personnes sont souvent en danger pour ces motifs dans les camps et les pays d'asile où elles trouvent refuge. Dans les camps, les fonctions de leadership sont principalement l'apanage de chefs religieux dont les convictions sont majoritairement conservatrices concernant la sexualité. Aussi, les réfugiés LGBTI sont souvent victimes

d'homophobie allant jusqu'à des actes de discrimination, de harcèlement verbal et de violence. Certains se sentent ainsi exclus de facto et décident de quitter la vie du camp, se privant des possibilités de réinstallation offertes par remplacer par les organisations présentes. Pourtant, le HCR considère que « la réinstallation peut être la seule solution viable durable pour les réfugiés LGBTI qui font face à une intolérance élevée dans le pays de premier asile »<sup>1</sup>.

## Des besoins de réinstallation spécifiques

Lorsqu'elle intervient, la réinstallation des réfugiés LGBTI se fait souvent en l'absence de réseaux de soutien dont bénéficient parfois les autres réfugiés, puisqu'ils ont fui les violences de leurs proches. Ils sont d'autant plus isolés que, dans certains cas, ils choisissent de ne pas se rapprocher des membres de leur communauté d'origine par crainte, laquelle se fonde souvent sur des menaces d'agression ou des atteintes verbales d'autres réfugiés. Ils représentent un public doublement marginalisé, en tant que personnes forcées à se déplacer et en tant qu'individus LGBTI.

De plus, très peu de réfugiés dévoilent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, par crainte d'être identifiés comme LGBTI et d'être alors victimes de harcèlement ou de violences. Ils ne demandent et n'obtiennent donc le statut pour ces raisons que très rarement, ce qui empêche la mise en place d'un soutien spécifique. En outre, ceux qui entrent en contact avec la communauté LGBTI se sentent parfois gênés, coupables de leur passé et des persécutions qu'ils ont subies et cachent donc leur parcours à ce réseau social.

## Quelques initiatives et bonnes pratiques émergentes

Face à ces besoins spécifiques de réinstallation, certaines organisations mettent en place des outils dans les pays de premier asile et de réinstallation pour prendre en compte ces nécessités. Parmi ces bonnes pratiques, on peut citer l'initiative Espace sûr mise en place dans certaines organisations en charge de la mise en œuvre de la réinstallation. Cette initiative promeut le caractère accueillant et confidentiel des lieux d'accueil afin qu'ils se sentent en confiance pour exprimer leur orientation sexuelle ou leur identité de genre à l'abri de tout jugement et de toutes représailles. Ce dispositif passe par la mise en place d'éléments

simples : panneaux indiquant qu'il s'agit d'espaces sûrs, garantie de confidentialité des entretiens, brochure sur le statut et la réinstallation des personnes LGBTI, lignes d'assistance téléphonique. Ces ressources informationnelles sont diffusées à de nombreuses occasions, lors de réunions générales ou de cours d'anglais, par le biais de brochures et de séances de soutien. Les conseils prodigués passent par l'orientation vers des soins de santé ou des programmes psycho-sociaux sensibles aux besoins des LGBTI et par l'explication de certaines ressources et dispositifs existants dans le pays de réinstallation<sup>2</sup>. Ce travail de prévention a pour but d'informer chaque réfugié LGBTI du soutien auquel il peut prétendre et tend à encourager la tolérance auprès de l'ensemble de la communauté réfugiée. Il s'agit aussi de former et de sensibiliser le personnel en contact avec les réfugiés réinstallés aux problématiques spécifiques aux LGBTI.

L'ensemble de ces mesures a pour objectif de normaliser la réinstallation des LGBTI, c'est-à-dire d'intégrer des services adaptés aux LGBTI dans le cadre des pratiques courantes des prestataires de services. Cependant, ces pratiques restent aujourd'hui marginales.

<sup>1</sup> UNHCR, *Manuel de réinstallation du HCR*, juillet 2011.

<sup>2</sup> Tel que le *Rainbow welcome initiative* qui propose outils et formations pour que des services adéquats soient rendus à ce public bénéficiaire.